

Comme on le verra par la suite de ces documents, une double pensée a présidé à l'érection et à l'organisation de l'Université-Laval : 1<sup>o</sup> retirer les jeunes Canadiens des dangers que courraient leur foi et leurs mœurs soit en allant ailleurs chercher des diplômes, soit en demeurant sans surveillance dans nos grandes villes ; 2<sup>o</sup> éllever autant que possible le niveau des études classiques et professionnelles.

C'est à la suggestion et sur les instances de NN. SS. les Evêques de la Province que les Directeurs du Séminaire de Québec se chargèrent de cette grande entreprise, dont ils ne se dissimulaient pas les difficultés.

Appuyés de la recommandation de Lord Elgin, ils obtinrent de Sa Majesté une Chartre signée le 8 décembre 1852. Les Facultés de Droit et de Médecine furent organisées presqu'aussitôt et l'on commença en 1854 la construction de l'Ecole de Médecine, de l'Université proprement dite et du Pensionnat. Ces trois constructions ont coûté au delà de \$200,000. A diverses époques, onze professeurs furent envoyés en Europe se préparer aux différentes chaires qu'ils devaient occuper. La bibliothèque, les musées, le cabinet de physique et les collections d'ostéologie et de chirurgie furent formés ou augmentés.

Quant à la Faculté des Arts, qui est, pour ainsi dire, le lien d'union entre les études classiques et les études professionnelles, il se présentait deux moyens d'y faire arriver les élèves de tous les Colléges du pays. A la demande de Mgr de Montréal, on avait fait